



Lettre Ouverte

CD LE PORT

Le Port, le 19/08/2022

Monsieur le Directeur,

L'UFAP UNSa Justice CD le Port souhaite attirer votre attention sur la gestion de certains dossiers qui semblent pour le moins mal organisée.

En effet, notre organisation syndicale dénonce la nouvelle organisation relative à la prise en charge des dialysés orchestrée par le personnel du CHU sans aucune concertation.

QU'EN EST-IL DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA PART DE NOTRE INSTITUTION ???

LA HIÉRARCHIE EST-ELLE AU COURANT DE CE QU'IL SE PASSE SUR PLACE ??

Concernant les conditions de travail des premiers surveillants du Quartier bas, **l'UFAP UNSa Justice** propose qu'une réunion de concertation, voire de réorganisation, soit programmée rapidement et réitère le besoin d'une réforme indemnitaire pour ce grade en souffrance, qui a été oublié dans la dernière négociation DAP/FO .

L'UFAP UNSa Justice, en syndicat responsable, n'est pas à géométrie variable et n'a jamais attendu les échéances électorales pour dénoncer et combattre l'injustice entre autres manquements et cela sans cogestion aucune. Elle continuera à le faire au quotidien pour défendre les conditions de travail et l'évolution positive du CD Portois.

Pour l'UFAP UNSa Justice, aujourd'hui, certaines décisions peuvent être prises sans quelconque arbitrage, l'application et le respect de la charte nationale de service en est le fondement, elle est nécessaire pour un fonctionnement optimal.

De nombreux agents postés se plaignent et se considèrent corvéables à souhait. Ils remplacent les brigades, les postes fixes... D'autre parts, Ils réclament une attention particulière de la direction sur les dossiers *d'aménagement de poste ad-vitam-aeternam*.

L'UFAP UNSa Justice, reste attentive aux transferts à destination du CD le Port, notamment pour Mesure d'Ordre et de Sécurité (MOS) et demande **une attention particulière sur le quantum de la peine** des personnes détenues arrivantes.

L'UFAP UNSa Justice, demande la mise en place rapide de groupe de travail sur l'organigramme.

L'UFAP UNSa Justice, réclame l'application et le respect de la charte Nationale de service fonctionnelle.

Le Bureau Local